



## ELEMENTS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES

---

Suite aux questions posées par certains candidats concernant le marché « Travaux d'aménagement sous les emprises des lignes électriques pour la préservation des milieux naturels et des paysages dans le massif de l'Ardenne », voici une note récapitulant les questions et les réponses apportées tout dernièrement.

### Y a-t-il des barrières pour se rendre sur les différents sites ?

Il y a normalement des barrières sur les différents sites du fait qu'ils se trouvent en forêt communale. Certains sites restent néanmoins facilement accessibles :

- Revin (possibilité de se garer immédiatement en bordure de route à proximité des sites),
- Pour les sites à Sécheval et aux Mazures, l'accès est identique (la barrière étant régulièrement ouverte),
- Possibilité de se garer en bordure de route pour le site « Chooz – Lonny » à Vireux-Wallerand ; l'accès est plus difficile pour le site « Chooz – Haybes- Vireux ».

Il faudrait nous prévenir si vous souhaitez vous rendre sur les sites (quelques jours avant) afin que l'on prévienne les propriétaires et les agents responsables des différents secteurs.

### A quelle distance les déblais de terrassement des mares sont-ils à évacuer ?

Les déblais seront évacués en lisière de forêt. Les distances sont variables d'un site à l'autre, mais généralement cela représente approximativement 20 à 30 mètres maximum.

### Ces mêmes déblais sont-ils à reniveler ?

Les déblais seront juste étalés au sol (mais ne devront pas être entassés).

### Les arbres ont une taille max de 80cm pour des gaines de protection de 2.00m de haut. Est-ce normal ?

Cela est bien normal. Les gaines de 2m sont utilisées pour les plants de fruitiers et ce afin de les protéger des cervidés.

### Les Protections individuelles pour arbres fruitiers en 60/80 : gaine en grillage plastique à petites mailles (< 3mm) de 2m de hauteur (avec 2 tuteurs) : Pouvez-vous confirmer une hauteur de manchon de 2m pour des plants en 60/80 à la plantation ? Quel type de tuteurage doit-on proposer : essence, diamètre, longueur ?

Il s'agit bien de gaines de 2m de hauteur utilisées pour les plants de fruitiers de 60/80 cm et ce afin de les protéger des cervidés.

Concernant les tuteurs, la longueur hors sol devra également être de l'ordre de 2m, ce afin également de maintenir la protection (avec agrafage de la gaine au tuteur). Il peut s'agir de

tuteurs en bois de section carrée par exemple (pas de préférence sur l'essence, ni sur les dimensions de la section des tuteurs).

Les Protections individuelles pour arbustes 40/60 : laine de mouton : De quel type de protection s'agit-il : collerette horizontale ou manchonnage ? Quelles dimensions ? Quel type de fixation ?

Il s'agit d'une (voire deux) poignée de laine de mouton disposée (« enroulée ») sur les branches latérales des plants ou enroulée sur la tige principale du plant (selon la conformité des plants).

Une photo ci-dessous permet d'illustrer la prestation attendue :

